

	Membres du CÉ 2021-2022	Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt, parent présidente	X	
2	M. Martin St-Onge, parent vice-président, substitut au Comité de parents du CSSDM	X	
3	Mme Alexia Mouchighian, parent	X	
4	Mme Raphaëlle Derome, parent	X	
5	Mme Lysanne Brunet, parent	X	
6	M. Marc Brunette (enseignant préscolaire 5 ans)	X	
7	Mme Marie-Josée Boisclair (enseignante 2e année)	X	
8	Mme Karine Cloutier (enseignante 6e année)	X	
9	Mme Najat Jghaoui (éducatrice du service de garde)		X
10	50% Mme Catherine Lebel (orthophoniste) X 50% M. Alberto Rojas (psychoéducateur)	X	
11	Mme Lindsay Roels (membre de la communauté – Patro Villeray)	X	
	M. Martin Malo (direction)	X	
	Substitut : Mme Céline Barrailler		
	Substitut : Mme Karine Dubois Mme Gaele Lebreton	X	

École Marie-Favery

Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du 20 avril 2022, à 18h30

en mode virtuel
sur la plateforme Teams

<p style="text-align: center;">POINTS</p> <p>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</p>	Notes au compte rendu	Responsable	Temps approx
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 18h35		
<i>Secrétaire pour la réunion</i>	Lysanne Brunet		
1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum	Quorum atteint	Prés.	2
2. Adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)	Proposé par Martin St-Onge	Prés.	3
3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (23 février 2022) (AD) (doc)	Proposé par Alexia Mouchighian	Prés.	5
3.1 Suivi au procès-verbal			
3.1.1 <i>Courriel du conseil d'établissement</i>	<p>La boîte courriel du CÉ est maintenant fonctionnelle et l'adresse est affichée dans l'info-parent. M. Malo va aussi l'indiquer sur le site web de l'école.</p> <p>Il est important que cette adresse soit utilisée positivement pour recueillir les commentaires constructifs.</p> <p>Prévoir une réponse pour recadrer l'objectif si toutefois les messages reçus ne concernent pas le CÉ. Dans ce cas, rediriger les messages vers la direction.</p>	Prés.	20
3.1.2 <i>Critères de sélection de la direction de l'école (doc)</i>	Le processus est complété.		

<p>3.1.3 <i>Sécurité aux abords de l'école</i></p>	<p>Le comité a eu une rencontre pour planifier les prochaines actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relancer la requête au 311 - Rédiger une lettre signée par le CÉ aux représentants de l'arrondissement - Encourager l'implication des parents (sensibilisation avec des encarts, venir en vélo, etc.) <p>Il existe un projet pilote en cours dans certaines écoles : la rue-école. Fermeture de la rue pendant une courte période par des parents bénévoles pour favoriser une plus grande sécurité près de l'école.</p> <p>Un membre propose de demander à l'arrondissement l'installation des dos-d'âne sur Boyer. Cette requête pourrait faire partie de la lettre destinée à l'arrondissement.</p> <p>Un membre propose de demander l'appui de la garderie avoisinante à l'école sur la rue Boyer.</p> <p>L'initiative de dos-d'âne n'est pas une finalité, mais une demande d'action à court terme pour optimiser la sécurité. Il faudrait clairement indiquer que d'autres pistes de solutions doivent être réalisées.</p> <p>Enfin, le CÉ pourrait assurer une présence lors de la prochaine séance du conseil d'arrondissement.</p> <p>Martin St-Onge propose de faire la première version de la lettre et le CÉ va rapidement pouvoir y ajouter des commentaires.</p>		
<p>3.1.4 <i>Application à l'usage des parents utilisateurs du service de garde</i></p>	<p>Il est proposé de lancer un sondage aux parents de l'école sur l'utilisation de l'application pour faciliter les arrivées et les départs au service de garde.</p> <p>Si intérêt, un projet pilote pourrait être organisé.</p> <p>Un membre soutient qu'il y a aussi une réflexion à faire au niveau de l'organisation du service de garde. L'application n'est pas la seule solution.</p> <p>Les activités parascolaires doivent aussi être dans l'équation.</p> <p>Alexia Mouchighian et Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt vont développer une ébauche de sondage pour les parents afin de le présenter au prochain CÉ.</p>		

<p>3.1.5 <i>Activités parascolaires (doc)</i></p>	<p>Une belle collaboration pour mettre les activités en place Mobilisation des enfants et parents, bravo! Seulement l'activité de Hip Hop a été annulée par manque d'inscription. Science en folie est l'activité qui a été la plus populaire malgré les frais d'inscription plus élevés et la journée des cours (vendredi). Belle adaptation du service de garde pour la gestion des groupes. Aucune annulation d'inscription d'élève, mais quelques ajouts. Le service de garde a eu des inscriptions supplémentaires pour permettre à certains enfants de participer aux activités parascolaires qui parfois débutent après la fin des cours. Deux familles ont pu bénéficier de la gratuité des activités. Un tableau des inscriptions par niveau est présenté. Une belle répartition des niveaux. Le 3^e cycle est moins présent au service de garde ce qui explique peut-être la moins forte participation.</p>		
<p>4. Parole au public</p>	<p>Aucune demande provenant des parents</p>	Prés.	5
<p>5. Modification au calendrier scolaire 21-22 (A)</p>	<p>À la suite des deux tempêtes de neige des derniers mois, il y a eu des changements apportés au calendrier scolaire. Il a donc été proposé que les journées du 14 avril et 22 juin deviennent des journées régulières. Approbation le 24 mars dernier par courriel. Approuvé par Raphaëlle Derome. La journée d'accueil du préscolaire prévue le 4 mai prochain aura lieu.</p>	Dir	2
<p>6. Grille-matières 22-23 (A) (doc)</p>	<p>La grille-matière est présentée au CÉ. Les mêmes spécialités seront présentes pour l'année 2022-2023, sauf remplacement du 30 minutes d'art dramatique par le même temps de musique pour les élèves du préscolaire (30 minutes). La musique est l'art enseigné en continue du préscolaire à la 6^e année à Marie-Favery. Approbation le 24 mars dernier par courriel. Approuvé par Lysanne Brunet</p>	Dir	2
<p>7. Sorties éducatives et demandes de financement</p>		Dir	20

7.1 Budget Sorties culturelles (mesure 15186)	<p>Suite à des questionnements de M. Malo et des précisions apportées à toutes les écoles par le CSSDM, aucune activité scientifique ne peut finalement s'inscrire dans le budget <i>Sorties culturelles</i>. Les consignes du MEQ et celles du CSSDM se contredisaient.</p> <p>Ainsi les sorties approuvées pour le Biodôme et le Centre des sciences ne pourront pas être payées par ce fonds (27\$/élève).</p> <p>Les activités <i>Culture à l'école</i> doivent être présentées au MEQ avant le 31 octobre. Il faudra donc planifier les activités scientifiques à l'avance en début d'année scolaire pour les soumettre avant cette date.</p> <p>Les autres fonds disponibles seront utilisés pour couvrir au maximum les frais encourus, dans le respect des balises imposées.</p>		
7.2 Sorties éducatives (A) (doc)	<p>4 activités sont proposées.</p> <p>Approuvé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt</p>		
7.3 Projets spéciaux (A) (doc)	<p>2 projets sont proposés.</p> <p>Approuvé par Martin St-Onge</p>		
7.4 Tableau des sorties et projets spéciaux 21-22 (doc)	<p>Le tableau récapitulatif à jour est présenté.</p> <p>Les activités qui ne peuvent bénéficier du fonds Sorties culturelles devront être financées autrement. Les frais de 9 142.80\$ à couvrir doivent être approuvés par le CÉ.</p> <p>Approuvé par Lysanne Brunet</p>		
7.5 Phénix : vente de surplus de chandails (A) (doc)	<p>Demande d'approbation pour la vente des surplus des chandails Phénix.</p> <p>Approbation le 24 mars dernier par courriel</p> <p>Il est proposé de produire des outils promotionnels aux couleurs des Phénix Bravo à Marc pour son engagement!</p> <p>Un membre propose que des familles qui le souhaitent puissent parrainer l'achat des chandails pour les familles dans le besoin. Marc Brunette souligne toutefois que des outils promotionnels à faibles coûts seront aussi produits pour permettre à tous d'en profiter.</p> <p>Proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt</p>		
8. Situation financière du CÉ (C)	<p>400\$ disponible pour des frais de civilité Il est proposé d'offrir un dîner à l'équipe-école. La direction et les membres enseignants détermineront le meilleur moment pour la tenue de ce dîner puis procéderont à la commande.</p> <p>S'il reste des fonds, ils seront utilisés pour le CÉ.</p> <p>400\$ disponible pour de la formation.</p> <p>Il avait été proposé lors d'un précédent CÉ d'organiser une formation destinée aux parents concernant la neurodiversité. Mélanie Rouillard (neuropsychologue) sera approchée par Martin St-Onge Un autre membre propose le formateur Steve Masson (professeur à l'UQAM).</p> <p>Il pourrait présenter une formation sur les mécanismes cérébraux liés aux apprentissages. Il sera approché par Alexia Mouchighian.</p>	Prés.	5

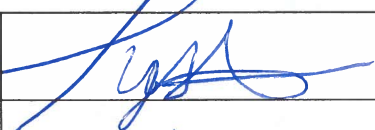


9. Situation financière de l'établissement (I)			
9.1 Rapport sommaire (A) et détaillé (B) (doc)	Le rapport est présenté au CÉ. Des mouvements de fonds devront être approuvés au dernier CÉ (en juin).		
9.2 Mesures dédiées et protégées	Le projet <i>L'école accueille un artiste</i> aura lieu puisque l'école a reçu une importance subvention pour le Projet Pissenlit - une artiste en résidence. Thème : s'approprier la végétation urbaine. L'annexe 47 « <i>Soutien des enseignantes et des enseignants et les élèves des écoles primaires des rangs déciles IMSE 7 à 10 afin de stabiliser les équipes enseignantes</i> » et l'annexe 55 « <i>Enseignants spécialistes au préscolaire et au primaire</i> » ont tout récemment été octroyées aux écoles. Les sommes de ces mesures demeureront intouchées cette année; l'année prochaine les montants disponibles seront plus intéressants et pourront alors être utilisés selon les besoins exprimés par l'équipe-école. Un membre demande si un budget pourrait permettre l'achat d'une toile pour faire de l'ombre dans la petite cour et l'entretien des arbres. Vérification à faire par M. Malo pour le fonds <i>Embellissement des cours d'école</i> .	Dir	15
10. *Projet éducatif de l'école (I)	Des conseillers pédagogiques sont toujours disponibles et, à la demande, accompagnent le personnel dans les différentes démarches et la bonification des pratiques pour aider tous les élèves à mieux réussir en mathématiques. Le projet à une durée de 2-3 ans et devra être renouvelé l'année prochaine (2022-2023).	Dir.	5
11. *Plan de lutte contre l'intimidation (I)	Le bilan du plan de lutte sera présenté au prochain CÉ (18 mai). Des pistes à mettre en marche pour l'année prochaine seront aussi présentées.	Dir.	5
12. Points d'informations/rapports (I)			
12.1 Direction			
12.1.1 <i>Situation sur la COVID</i>	Beaucoup de tests rapides sont effectués dès l'apparition des premiers symptômes. Il y a plusieurs cas à l'école, mais la situation est sous contrôle.		
12.1.2 <i>Plan de l'effectif 22-23</i>	L'école Marie-Favery est reconnue comme une école régulière malgré le fait qu'elle accueille des élèves en situation d'handicap, qui demandent plus de services et du temps pour mettre en place plusieurs adaptations. Fonds supplémentaires demandés pour, entre autres, les services sur 5 jours en orthophonie. Malgré la perte de l'indice de défavorisation de l'école et donc des budgets associés, statu quo pour les effectifs pour l'année 2022-2023. Seul changement : une journée en moins d'orthopédagogie (toujours quatre enseignants, mais une sera à 4 jours/semaine)	Dir.	10
12.1.3 <i>Semaines des secrétaires et du service de garde</i>	Semaine du 25 au 29 avril (secrétaire).		

	Semaine du 9 au 13 mai pour le service de garde. Le CÉ va les souligner		
12.2 OPP		OPP	10
12.2.1 Comité vert	Foire du vélo, vendredi 27 mai après l'école (15h30 – 17h30) Bénévoles présents pour faire des mises au point sur des vélos. Activité gratuite pour favoriser la vie active. Il pourrait y avoir échange de vélos usagés (à confirmer). Un membre propose de trouver un organisme pour donner les vélos restants. La police pourrait être présente pour discuter de la sécurité à vélo (à confirmer). Le soutien au compostage continu, arrosage d'arbres et des plantations supplémentaires à planifier. Les bouchons de liège ramassés à l'école serviront à faire du paillis.		
12.2.2 Photo scolaire	Différents fournisseurs ont été approchés pour l'année 2022-2023. Si la Boite blanche est choisie, discuter de la dernière expérience avec eux et s'assurer qu'il n'y aura pas de commentaires sur le sourire des enfants. OPP va faire faire le choix du fournisseur et ensuite M. Malo va procéder au contrat. Gaëlle Lebreton va tenter de trouver un photographe pour la photo des finissants 2021-2022.		
12.2.3 Paniers bio Équiterre	Relance du projet des paniers Bio en octobre prochain (à confirmer). Réseau des fermiers de famille - Audrey Atwood, parent-contact. Le service de garde sera invité à collaborer.		
12.2.4 Foire du livre	Le 23 avril est la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Organisation d'une foire du livre en mai ou juin à l'extérieur. Appel à tous pour dons de livres, vendu à prix modique (ex : 0.50\$). Propositions lors de cette activité : <ul style="list-style-type: none"> - heure du conte (lecture) - fabrication d'un thaumatrope (bricolage- jouet optique) Les livres invendus sont donnés pour les coins de lecture des classes ou acheté par des parents. La date sera confirmée au CÉ par courriel. Marc Brunette soumettra sous peu une idée d'installation extérieure pour une bibliothèque mobile, par exemple des divans extérieurs pour lire avec son enfant. Le projet sera déposé lors d'un prochain CÉ.		
12.3 Personnel enseignant		Ens.	2
12.3.1 Activités du comité Hakuna Matata	Les dernières initiatives du comité ont été un succès!		

	Feuille de compilation auprès des élèves pour manger des fruits/légumes 5X par jour. Fabrication de smoothies dans les classes. Le CÉ remercie le comité d'avoir été sensible aux allergies/intolérances alimentaires. Prochaine activité : une activité de course en juin		
13. Comité de parents CSSDM	La nouvelle directrice générale du CSSDM a répondu aux questions des parents. Présentation du programme hors-piste (gestion des troubles anxieux chez les enfants)		5
14. Correspondance	Aucune correspondance		5
15. Varia	Point d'information concernant le Patro Villeray Le samedi 30 avril de 9h à 12h, événement familial gratuit, jeux, bricolage, Zumba, etc.		
15.1.			
16. Date de la prochaine rencontre	Un changement de date est demandé pour les prochaines rencontres du CÉ. Le prochain CÉ sera le 18 mai 2022 et le dernier CÉ sera le 8 juin 2022 (en présentiel ou en virtuel, à confirmer).	Prés.	
17. Levée de la rencontre	La levée de la rencontre est proposée par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt à 21 h 10	Prés.	

*point statutaire en suivi à chaque rencontre

Signé par :

Secrétaire		Date	2022-05-18
Présidente		Date	2022-05-18
Direction		Date	2022-05-18